

Enquête tarification bancaire : édition 2026

*Enquête tarification bancaire CLCV 2026
Toute utilisation des résultats à des fins commerciales ou publicitaires est interdite.
Notre comparaison n'est pas exhaustive, le référencement est réalisé à titre gratuit.*

Enquête tarification bancaire 2026 Hausse de 3%

Pour son palmarès 2026, la CLCV a comparé les tarifs en vigueur **au 1^{er} février 2026 par rapport à ceux appliqués au 1^{er} février 2025** dans **107 banques de métropole et d'outre-mer**, sur la base de **trois profils de consommateurs**. Les résultats montrent une **hausse du coût moyen de nos paniers de services** d'environ 3 % en métropole, tous profils confondus. Cette évolution est principalement liée à la progression des **frais de tenue de compte** et des **cartes bancaires**, qui constituent les principaux postes de dépenses récurrentes.

➤ Augmentation en métropole comme en outre-mer

En métropole, sur les **91 établissements analysés**, le coût moyen des paniers de services progresse pour l'ensemble des profils, avec une hausse **allant de 2.98 % pour le profil « petit consommateur » à 3.77 % pour le profil « consommateur moyen »**. Notre bouquet de services augmente dans une **large majorité d'établissements**. Les clients des départements d'outre-mer sont également concernés, avec une **hausse des coûts constatée pour tous les profils et dans l'ensemble des territoires étudiés**.

➤ Des frais bancaires orientés à la hausse

Les principales augmentations portent sur les **frais de tenue de compte (+6.39 %)**, désormais facturés par **quasiment tous les établissements**, les **cartes bancaires** dont les tarifs évoluent à la hausse quel que soit le type de carte (**de +2.07 % à +2.29 %**) ainsi que sur les **retraits aux distributeurs automatiques de billets de la concurrence**. Ces derniers sont impactés à la fois par la **réduction du nombre de retraits gratuits inclus dans les franchises** et par l'**augmentation des frais unitaires au-delà de ces seuils**. Par ailleurs, certains **frais liés aux incidents de paiement** (lettre d'information pour compte débiteur, saisie-attribution) ainsi que des **opérations plus ponctuelles**, telles que le **transfert d'un Plan d'Épargne Logement**, enregistrent également des hausses.

➤ Nos conseils pour réduire ses frais bancaires

Après avoir listé ses besoins, le consommateur a tout intérêt à comparer d'un établissement à un autre, puis au sein de son établissement, le package n'étant pas toujours avantageux. Rarement intéressant sur notre « profil petit consommateur », il ne l'est que dans 26.37 % des cas pour notre « consommateur moyen » et seulement une fois sur 2 pour notre « gros consommateur ».

Être vigilant sur la franchise de retraits déplacés gratuits, privilégier les opérations en ligne, opter pour un niveau de carte bancaire adapté à ses besoins, éviter si possible les incidents peuvent aussi contribuer à faire baisser ses frais.

Se tourner vers la banque en ligne peut enfin constituer une alternative intéressante à condition d'être attentif aux éventuelles conditions et d'être adepte du fonctionnement à distance.

Les résultats détaillés sont disponibles sur le site de la CLCV, www.clcv.org

Sommaire

Page 4 : **méthodologie**

Pages 6 et suivantes : **les banques métropolitaines**

- p 6 : les opérations en hausse
- p 10 : hausse du coût moyen du panier de services de nos profils de consommateurs

Pages 14 et suivantes : **les banques présentes en outre-mer**

Page 17 : **les banques en ligne**

Pages 19 et suivantes : **des avancées pour les consommateurs**

- frais en cas de succession
- frais d'incidents et minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Page 23 : **comment réduire ses frais bancaires ?**

La méthodologie

Les prix de **107 établissements**, soit la quasi-totalité du marché de la banque pour les particuliers en **France métropolitaine et outre-mer (1)** ont été étudiés. Les **banques en ligne (2)** complètent ce panel mais du fait de leur spécificité, nous leur réservons un traitement à part dans notre palmarès.

- Tarifs retenus : **en vigueur au 1^{er} février 2026 (comparaison par rapport aux tarifs au 1^{er} février 2025).**
- **Prix annuels par profil de client.** La facture est calculée pour trois profils types de clients : un **petit client** utilisant peu de services, un couple ayant une consommation dans la moyenne, dit « **consommateur moyen** », et un couple haut de gamme, « **gros consommateur** » de services bancaires.
- **Comparaison tarifs « à la carte » et au package.** Deux modes de paiement des services bancaires existent. Le premier – dit « à la carte » – consiste à payer les services consommés selon leur prix unitaire. Le second – via un package – consiste à souscrire un panier de services pour un prix forfaitaire. Nous chiffrons pour chaque profil les deux options, sur la base du package le plus avantageux pour le profil. Puis, nous retenons la moins chère. S'il y a une égalité, nous optons pour le package, considérant que le consommateur peut bénéficier d'autres opérations pour le même tarif.

(1) les 5 principaux établissements à réseau national -- BNP Paribas, Crédit coopératif, La Banque Postale, LCL, Société Générale, et, le cas échéant, leurs filiales en outre-mer, les fédérations du CIC, les Crédits Agricoles, les Crédits Mutuels, les Banques Populaires/Bred et les Caisses d'Epargne.

(2) Boursobank, Fortuneo, Hello Bank, Monabanq, Bforbank.

Nos profils

Pour tenir compte de l'évolution des pratiques des consommateurs, nos profils ont évolué pour notre palmarès 2026. Le nombre de retraits aux distributeurs automatiques de billets a été diminué. Afin de comparer sur une base identique, les calculs ont été refaits sur 2025.

Le profil 1, « petit consommateur», correspond à un panier de services sur un compte détenu par une seule personne qui y domicilie ses revenus, a opté pour les relevés électroniques et utilise un nombre limité de services: les frais de tenue de compte, la gestion de son compte par internet, une carte bancaire internationale Visa ou Mastercard « classique » à débit immédiat, 1 retrait hors réseau par mois par carte bancaire , une mise en place de prélèvement automatique vers un établissement commercial et 6 paiements mensuels par prélèvement automatique (électricité, gaz, impôts, un téléphone mobile, un crédit extérieur et un loyer).

Le profil 2, « consommateur moyen », correspond à un panier de services utilisé sur un compte par deux titulaires qui y domicilient leurs revenus et ont opté pour les relevés électroniques. Le panier de services comprend les frais de tenue de compte, un abonnement Internet de gestion du compte, un chèque de banque tous les 10 ans, 2 cartes de paiement internationales Visa ou Mastercard à débit différé avec assurance perte et vol pour les deux cartes, 2 retraits mensuels hors réseau avec la première carte, 1 avec la deuxième, une mise en place d'un prélèvement permanent vers un établissement commercial, 8 prélèvements par mois (électricité, gaz, impôts, deux téléphones mobiles, un crédit extérieur, un loyer et une assurance), 2 mises en place d'un virement permanent externe tous les dix ans, par Internet si possible, 2 virements permanents par mois.

Le profil 3, « gros consommateur », correspond à un panier de services utilisé sur un compte par deux titulaires qui y domicilient leurs revenus et ont opté pour les relevés électroniques. Les services pris en compte sont les frais de tenue de compte, un abonnement Internet de gestion du compte, une carte Gold ou Visa Premier et une carte de paiement internationale Visa ou Mastercard à débit différé, assurées contre la perte et le vol, 2 retraits par mois hors réseau avec la carte Visa Premier ou Gold et 1 avec la carte Visa ou Mastercard à débit différé, une mise en place de prélèvement permanent vers un établissement commercial, 14 prélèvements permanents par mois (électricité, gaz, impôt sur le revenu, impôts fonciers, taxe d'habitation, eau, deux téléphones mobiles, un crédit extérieur, deux assurances, deux revues, un fournisseur d'accès à Internet), 6 mises en place d'un virement permanent externe tous les dix ans, par Internet si possible, 2 virements permanents externes par mois et 2 virements occasionnels par an, par Internet si possible.

NOTRE PALMARÈS

2026

Banques présentes en métropole

(hors banques en ligne)

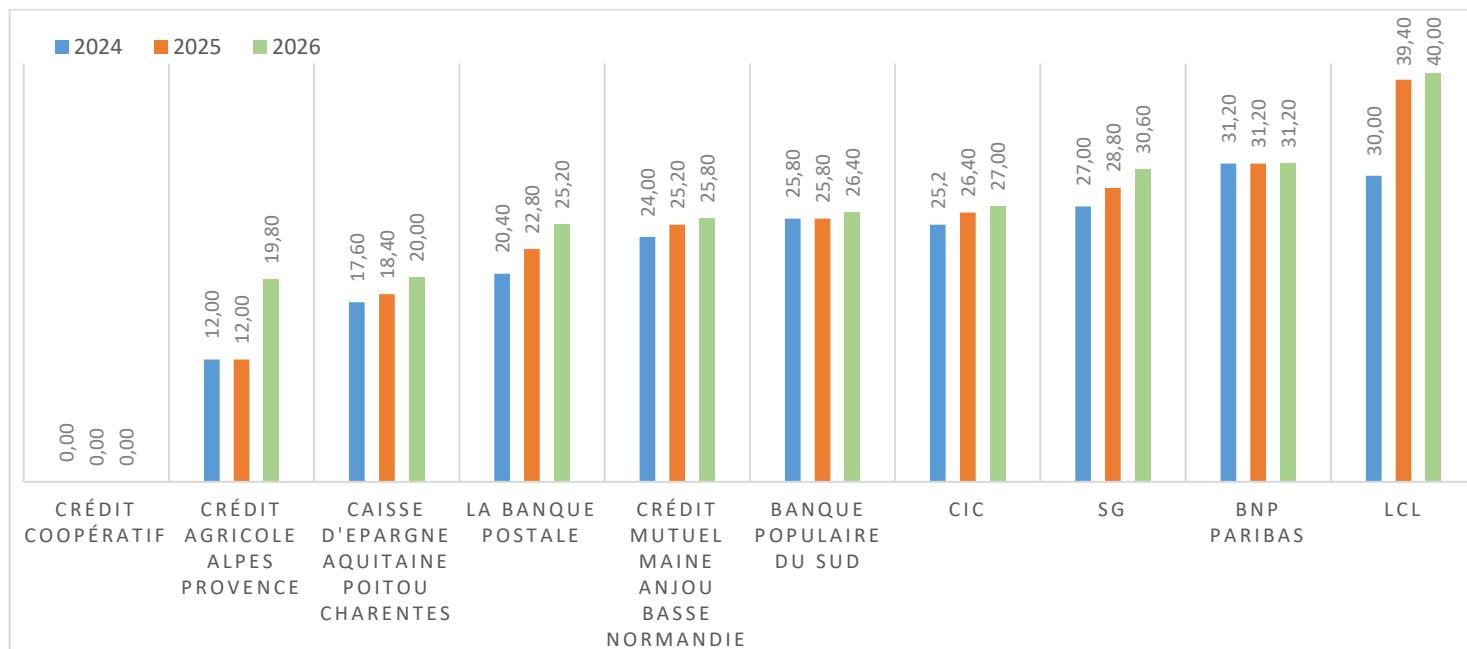
Les opérations en hausse en 2026

➤ Frais de tenue de compte : une hausse généralisée, malgré des exonérations conditionnelles

Quasiment tous les établissements bancaires facturent des frais de tenue de compte. Généralement inclus dans les offres groupées de services, quelques banques prévoient une exonération totale ou partielle lorsque le client détient une carte bancaire, opte pour la dématérialisation des relevés ou domicilie ses revenus sur le compte. La multiplicité de ces dispositifs, parfois cumulables, nuit à la lisibilité des grilles tarifaires et complique l'évaluation du coût réel d'un compte bancaire pour les consommateurs. En l'absence de toute exonération, les **frais de tenue de compte s'élèvent en moyenne à 24,64 € par an, en hausse de 6,39 % sur un an. Cette augmentation concerne 60 établissements sur les 91** composant notre panel métropolitain, traduisant une dynamique largement partagée au sein du secteur bancaire.

Les écarts de tarification demeurent toutefois très marqués. Au sein de notre panel, les frais de tenue de compte annuels varient de 0 € au Crédit Coopératif et au Crédit Agricole Normandie Seine à 40 € au LCL pour les clients qui n'y domicilent pas leurs revenus, illustrant des politiques tarifaires très contrastées selon les établissements. La gratuité inconditionnelle devient ainsi marginale et ne subsiste plus que dans de rares banques. À l'inverse, certains établissements ont mis fin à cette gratuité : le Crédit Agricole Anjou et Maine, par exemple, applique désormais des frais de tenue de compte, avec un passage de 0 € à 24 € par an (tarif en vigueur depuis le 1er mars 2025).

*Évolution des frais de tenue de compte dans certains établissements bancaires –
Tarif maximal annuel au 1^{er} février de chaque année hors éventuelles exonérations ou réductions **



*Par exemple, LCL offre les frais de tenue de compte aux clients qui domicilent leurs revenus. Le Crédit Agricole Alpes Provence, quant à lui, exonère notamment les clients âgés de plus de 65 ans.

Le graphique ci-dessus illustre, à partir de quelques exemples d'établissements, les frais maximaux appliqués hors exonération. Il met en évidence une tendance générale à la hausse des frais, déjà observée lors de l'analyse réalisée l'an dernier.

➤ Tarification des cartes bancaires : des écarts marqués selon le type de carte et les établissements

Après les frais de tenue de compte, les cartes bancaires constituent le principal poste de frais récurrents pour les clients. Leur tarification varie fortement en fonction du type de carte et des établissements bancaires. Les évolutions tarifaires observées traduisent par ailleurs une tendance majoritairement orientée à la hausse au sein du panel étudié.

- 63 établissements sur 91 pour la carte à autorisation systématique accessible à tous,
- 71 établissements sur 91 pour la carte Visa ou Mastercard à débit différé,
- 74 établissements sur 91 pour la carte Visa ou Mastercard à débit immédiat,
- 76 établissements sur 91 pour la carte Visa Premier ou Gold.

	Coût moyen 2025	Coût moyen 2026	Variation (2025/2026)
Carte Visa ou Mastercard à débit immédiat	47.24 €	48.32 €	+2.29 %
Carte Visa ou Mastercard à débit différé	47.08 €	48.05 €	+2.07 %
Carte Visa Premier ou Gold	137.16 €	140.28 €	+2.27 %
Carte à autorisation systématique (accessible à tous)	31.88 €	32.55 €	+2.11 %

	Carte la moins chère	Tarif	Carte la plus chère	Tarif
Carte Visa ou Mastercard à DI	Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie	44.40 €	LCL	52.20 €
Carte Visa ou Mastercard à DD	Crédit Agricole Franche-Comté	43.50 €	Crédit Mutuel Bretagne	54.00 €
Visa Premier / Gold	Crédit Agricole Franche-Comté	123.00 €	Caisse d'Épargne Île-de-France	158.05 €
Autorisation systématique	Crédit Agricole Île-de-France	16.00 €	Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique	51.00 €

Focus sur les banques à réseau national

Pour les cinq banques à réseau national de notre panel, les évolutions tarifaires apparaissent contrastées selon le type de carte.

- **Les cartes internationales à débit immédiat et à débit différé** enregistrent des hausses de tarifs entre 2025 et 2026 dans trois établissements : LCL (+1.16 %), La Banque Postale (+3.93 %) et SG (+4.17 %). En revanche, le Crédit Coopératif et BNP Paribas ne pratiquent aucune hausse sur ces catégories de cartes sur la période considérée.
- Des évolutions similaires sont observées pour **les cartes haut de gamme (Visa Premier et/ou Gold)**. Les tarifs augmentent chez LCL (+1.67 %), La Banque Postale (+1.73 %), SG (+2.82 %) ainsi qu'au Crédit Coopératif (+2.33 %). À l'inverse, BNP Paribas maintient des tarifs stables sur cette catégorie.
- Enfin, s'agissant **des cartes à autorisation systématique proposées à tous les publics**, seules SG et La Banque Postale appliquent une hausse tarifaire, respectivement de +5.56 % et +3.60 %.

➤ Carte du conjoint : un recul des remises accordées

Les remises accordées sur la seconde carte du compte (hors package), généralement destinée au conjoint, tendent globalement à **diminuer entre 2025 et 2026**. Certains établissements réduisent le niveau des avantages consentis, avec un passage fréquent de remises à des taux plus modérés, traduisant un resserrement des politiques commerciales. Les pratiques restent toutefois **hétérogènes** selon les établissements : certains choisissent de **supprimer totalement ces remises**, tandis que d'autres les **maintiennent partiellement**.

	Réduction en 2025	Réduction en 2026
Crédit Mutuel¹	50 %	25 %
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	30 %	15 %
Banque Populaire du Sud	30 %	25 %
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne	25 %	0 %
Caisse d'Epargne Loire Centre	50 %	0 %
Crédit Agricole Champagne Bourgogne	50 %	0 %

➤ Les retraits déplacés aux distributeurs automatiques de billets : une stabilité apparente, mais des signaux de renchérissement

Les retraits effectués auprès des distributeurs automatiques de billets (DAB) de la concurrence constituent un poste de frais ponctuel mais récurrent pour de nombreux usagers, en raison notamment d'un maillage bancaire de plus en plus restreint et de la diminution du nombre de DAB sur le territoire. La tarification de ces retraits varie fortement selon les établissements, tant en **niveau de frais unitaires** qu'en **conditions d'application**, notamment le nombre de retraits gratuits inclus dans une franchise mensuelle.

Pour les cartes bancaires internationales Visa ou Mastercard à débit différé, **72 établissements** du panel maintiennent le même nombre de retraits gratuits inclus dans la franchise. Cette stabilité masque des évolutions défavorables pour une partie des clients : **14 établissements** réduisent la franchise d'**un retrait gratuit²** et **2** enregistrent une **baisse de deux retraits gratuits³**. À l'inverse, seuls **3 des établissements** conservent des **retraits illimités⁴** sur les deux années.

Par ailleurs, si la majorité des établissements n'augmentent pas leurs frais unitaires au-delà de la franchise, une part non négligeable applique néanmoins des hausses tarifaires. Ainsi, **78 établissements** maintiennent des tarifs stables,

¹ Anjou, Centre, Centre Est Europe, Dauphiné Vivarais, Ile de France, Loire Atlantique Centre Ouest, Massif central, Méditerranée, Midi Atlantique, Nord Europe, Normandie, Savoie Mont Blanc, Sud Est

² Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes ; Banque Populaire Méditerranée ; Banque Populaire Occitane ; Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté ; Caisse d'Épargne Grand Est Europe ; Crédit Agricole Alsace Vosges ; Crédit Agricole Centre Ouest ; Crédit Agricole Charente Périgord ; Crédit Agricole Ille-et-Vilaine ; Crédit Agricole Provence Côte d'Azur ; Crédit Agricole Sud Méditerranée ; Crédit Agricole Touraine et Poitou ; Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie ; LCL.

³ Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne ; Crédit Agricole des Savoie.

⁴ Crédit Agricole Charente Maritime Deux Sèvres ; Crédit Agricole Centre Loire ; Crédit Mutuel Océan

tandis que **6 établissements**⁵ enregistrent une hausse comprise **entre 0 % et 5 %**, **4 établissements**⁶ appliquent une augmentation de l'ordre de **10 %**, **2 des établissements**⁷ une augmentation de l'ordre de **20 %** et **un établissement**⁸ enregistre une hausse de **100 %**. Au total, le coût moyen du retrait déplacé sur l'ensemble du panel est en **augmentation de 1,63 %** par rapport à l'année précédente.

➤ Autres frais de services : des évolutions contrastées selon les opérations

Au-delà des frais de tenue de compte et des services courants, certains frais de services spécifiques connaissent également des évolutions notables. Bien que ponctuels, ces frais peuvent représenter un coût non négligeable pour les clients lorsqu'ils sont amenés à recourir à ces opérations. Leur tarification demeure hétérogène selon les établissements et évolue de manière différenciée selon la nature du service concerné.

	Le moins cher	Le plus cher	Coût moyen 2026	Variation (25/26)
Transfert de PEL	50 € Crédit Agricole Nord de France	250 € Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées	113.61 €	+2.69 %
Chèque de banque en agence	6 € Crédit Agricole des Savoie	28.90 € LCL	15.58 €	+3.53 %
Lettre d'information pour compte débiteur	0€ 14 établissements	20 € BNP Paribas Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées	10.37 €	+4.36 %
Saisie attribution pour une créance de 120 €	12 € 25 établissements	140 € Crédit Agricole Centre France	77.27 €	+1.29 %
Retrait distributeur carte internationale à DD la moins chère hors zone euro de l'équivalent de 100 €	0 € Crédit Agricole Centre Loire Crédit Agricole Charente Maritime Deux Sèvres	8.63 € Crédit Agricole Val de France	5.93 €	+1.36 %

⁵ Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon (1.10 € à 1.15 €) ; Crédit Agricole Centre Ouest (1.25 € à 1.3 €) Crédit Agricole Centre France (1.10€ à 1.13 €) ; Crédits Agricoles Finistère (1.0 € à 1.05 €) ; Caisse d'Epargne Loire Centre (1.14 € à 1.16 €) ; Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (1.05€ à 1.06 €)

⁶ Caisse d'Epargne Ile de France ; Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche ; Crédits Agricoles Nord Midi Pyrénées ; Crédits Agricoles Sud Méditerranée (1 € à 1.10 €)

⁷ Banque Populaire Méditerranée et BNP Paribas (de 1 € à 1.20 €)

⁸ Crédit Agricole Nord-Est (0.5 € à 1 €)

Hausse du coût moyen du panier de services

En retenant la formule la moins chère entre le package et la souscription à l'unité des services (« services à la carte ») sur les 91 établissements, à panel identique entre 2025 et 2026, **le coût moyen de notre panier est en augmentation sur tous nos profils.**

Profil « petit consommateur »					
Coût moyen : 71,71 euros (+2,98 %)					
<i>Facture annuelle en retenant la formule la moins chère entre paiement « à la carte » ou avec un package</i>					
En hausse: 73 établissements		Stable: 14 établissements		En baisse: 4 établissements	
Les 10 banques les moins chères		Meilleure formule		Formule alternative	
1	Crédit Agricole Centre Loire	46,40 €	Services à la carte	120,00 €	Package : Offre Essentiel
2	Crédit Agricole Normandie Seine	48,00 €	Services à la carte	120,00 €	Package : Offre Essentiel
	Crédit Coopératif	48,00 €	Package : Formule simple agir	48,00 €	Services à la carte
4	Crédit Agricole Centre Ouest	49,50 €	Services à la carte	135,60 €	Package : Offre Essentiel
	Crédit Agricole Touraine et Poitou	49,50 €	Services à la carte	120,00 €	Package : Offre Essentiel
6	LCL	52,20 €	Services à la carte	-	Non commercialisé
7	Crédit Agricole Franche Comté	58,00 €	Services à la carte	132,00 €	Package : Offre Essentiel
8	Crédit Agricole Ile de France	60,60 €	Services à la carte	96,00 €	Package : Offre Essentiel
9	Crédit Agricole Normandie	61,05 €	Services à la carte	118,20 €	Package : Offre Essentiel
10	Crédit Agricole Charente Périgord	63,94 €	Services à la carte	144,00 €	Package : Offre Essentiel
Les 10 banques les plus chères		Meilleure formule		Formule alternative	
1	Bred Banque Populaire Métropole	86,16 €	Package: Bred Acces	120,48 €	Services à la carte
2	Banque Populaire du Sud	83,30 €	Services à la carte	93,70 €	Package : Forfait Cristal Essentiel
3	Crédit Agricole Ille-et-Vilaine	81,40 €	Services à la carte	132,00 €	Package : Offre Essentiel
4	BNP Paribas	80,70 €	Services à la carte	96,00 €	Package : Esprit Libre
5	SG	80,60 €	Services à la carte	103,20 €	Package : Sobrio
	Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	80,60 €	Services à la carte	86,40 €	Package : Forfait Cristal Essentiel
7	Crédit Agricole Corse	80,00 €	Services à la carte	120,00 €	Package : Offre Essentiel
8	Banque Populaire Grand Ouest	79,90 €	Services à la carte	85,60 €	Package : Forfait Cristal Essentiel
	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	79,60 €	Services à la carte	120,00 €	Package : Offre Essentiel
10	Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique	79,60 €	Services à la carte	85,80 €	Package : Forfait Cristal Essentiel
	Banque Populaire du Nord	79,60 €	Services à la carte	85,80 €	Package : Forfait Cristal Essentiel

Le **Crédit Coopératif** et le **LCL** figurent, pour ce profil, parmi les **dix banques les moins chères**, tandis que **SG** et **BNP Paribas** se positionnent à l'inverse parmi les **établissements les plus onéreux**. Pour le profil « petit consommateur », le **coût moyen annuel** s'établit à **71,71 €**, en **hausse de 2,98 %**. Les clients de 73 établissements sur 91 verront leur panier de services augmenter. Les **écart de tarification demeurent importants**, avec des coûts allant d'environ **46 € à plus de 120 €** pour les services à la carte et de **48 € à plus de 163 €** pour les offres packagées. Dans la majorité des cas, la **formule à la carte** reste la plus avantageuse, même si certaines offres groupées peuvent, selon les établissements, constituer une **alternative compétitive**.

Profil « consommateur moyen »				
Coût moyen : 135,47euros (+3,77%)				
<i>Facture annuelle en retenant la formule la moins chère entre paiement « à la carte » ou avec un package</i>				
En hausse: 80 établissements		Stable: 5 établissements		En baisse: 6 établissements
Les 10 banques les moins chères		Meilleure formule		Formule alternative
1	Crédit Agricole Touraine et Poitou	95,25 €	Services à la carte	143,25 € Package : Offre Essentiel
2	Crédit Agricole Centre Loire	95,31 €	Services à la carte	143,20 € Package : Offre Essentiel
3	Crédit Agricole Normandie Seine	96,10 €	Services à la carte	143,50 € Package : Offre Essentiel
4	Crédit Agricole Centre Ouest	99,65 €	Services à la carte	160,35 € Package : Offre Essentiel
5	Crédit Agricole Franche Comté	102,64 €	Services à la carte	153,75 € Package : Offre Essentiel
6	Crédit Coopératif	109,50 €	Package: Formule simple agir	109,50 € Services à la carte
7	Crédit Agricole Normandie	109,96 €	Services à la carte	141,53 € Package : Offre Essentiel
8	Crédit Agricole des Savoie	113,10 €	Services à la carte	143,50 € Package : Offre Essentiel
9	Crédit Agricole Val de France	115,81 €	Services à la carte	149,60 € Package : Offre Essentiel
10	Crédit Agricole Anjou et Maine	117,69 €	Services à la carte	142,75 € Package : Offre Essentiel
Les 10 banques les plus chères		Meilleure formule		Formule alternative
1	Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne	173,20 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	191,10 € Services à la carte
	SG	173,20 €	Package: Sobrio	174,60 € Services à la carte
3	Banque Populaire Rives de Paris	166,03 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	185,42 € Services à la carte
4	Banque Populaire du Sud	165,15 €	Package: Forfait Cristal Duo Essentiel	166,30 € Services à la carte
5	Banque Populaire du Nord	162,90 €	Services à la carte	170,00 € Package: Forfait Cristal Duo Confort
6	LCL	157,69 €	Services à la carte	Non commercialisé
7	Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	157,65 €	Package: Forfait Cristal Duo Essentiel	169,15 € Services à la carte
8	Banque Populaire Grand Ouest	156,80 €	Package: Forfait Cristal Duo Essentiel	163,12 € Services à la carte
9	Caisse d'Epargne Grand Est Europe	156,30 €	Services à la carte	157,05 € Package : Confort
10	Banque Populaire Bourgogne Franche Comté	156,18 €	Package: Forfait Cristal Duo Essentiel	164,98 € Service à la carte

Pour ce profil, le **Crédit Coopératif** et plusieurs **Caisses régionales du Crédit Agricole** figurent parmi les dix établissements les plus abordables, tandis que **SG** et **LCL** comptent parmi les banques les plus coûteuses. S'agissant du profil « consommateur moyen », le **coût annuel moyen atteint 135.45 €, en hausse de 3.77 %.** Une hausse du panier de services est observée dans 80 établissements sur 91. Les disparités tarifaires demeurent importantes, avec des montants compris entre environ **95 € et plus de 191 €** pour les services à la carte, et entre **109 € et plus de 187 €** pour les offres packagées. Dans la majorité des cas, la **tarification à la carte constitue l'option la plus économique** même si certaines offres packagées peuvent s'avérer plus avantageuses pour ce profil selon les établissements.

Profil « gros consommateur »					
Coût moyen : 221,16 euros (+3,04%)					
Facture annuelle en retenant la formule la moins chère entre paiement « à la carte » ou avec un package					
En hausse: 76 établissements		Stable: 11 établissements		En baisse: 4 établissements	
Les 10 banques les moins chères		Meilleure formule		Formule alternative	
1	Crédit Coopératif	180,00 €	Package: Formule Confort Agir	192,00 €	Services à la carte
2	Crédit Agricole Centre Ouest	180,75 €	Services à la carte	228,75 €	Package : Offre Premium
	Crédit Agricole Franche Comté	180,75 €	Services à la carte	213,75 €	Package : Offre Premium
4	Crédit Agricole Touraine et Poitou	181,25 €	Services à la carte	215,25 €	Package : Offre Premium
5	Crédit Agricole Centre Loire	182,20 €	Services à la carte	223,00 €	Package : Offre Premium
6	Crédit Agricole Ile de France	183,60 €	Package : Offre Premium	223,40 €	Services à la carte
7	Crédit Agricole Normandie Seine	187,50 €	Services à la carte	215,50 €	Package : Offre Premium
8	Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie	190,87 €	Package : Eurocompte Sérénité	206,00 €	Services à la carte
9	Crédit Agricole Brie Picardie	197,00 €	Services à la carte	215,00 €	Package : Offre Premium
10	Crédit Agricole Centre France	198,30 €	Services à la carte	217,50 €	Package : Offre Premium
Les 10 banques les plus chères		Meilleure formule		Formule alternative	
1	Bred Banque Populaire Métropole	264,96 €	Package: Bred Acces	299,28 €	Services à la carte
2	SG	258,80 €	Package: Sobrio	268,60 €	Services à la carte
3	Banque Populaire du Sud	253,90 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	255,20 €	Services à la carte
4	Caisse d'Epargne Normandie	252,28 €	Package: Confort	254,60 €	Services à la carte
5	Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne	250,20 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	279,50 €	Services à la carte
6	LCL	249,00 €	Services à la carte	-	Non commercialisé
	Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	246,00 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	253,70 €	Services à la carte
10	Banque Populaire du Nord	246,00 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	277,00 €	Services à la carte
	Banque Populaire Grand Ouest	246,00 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	259,52 €	Services à la carte
	Banque Populaire Occitane	246,00 €	Package: Forfait Cristal Duo Confort	260,60 €	Services à la carte

Pour le profil « gros consommateur », le coût moyen annuel s’élève à **221.16 €, en hausse de 3.04 %.** Une hausse du panier de services est observée dans 76 établissements sur 91. Les écarts de tarification restent très marqués, avec des coûts allant d’environ **180 € à plus de 299 €** pour les services à la carte et les offres packagées. Le **Crédit coopératif et des caisses du Crédit Agricole** figurent majoritairement parmi les moins chères, tandis que **SG, LCL** et plusieurs **Banques Populaires** se positionnent parmi les plus onéreuses.

Focus des banques à réseau national

Facture annuelle en retenant la formule la moins chère entre paiement « à la carte » ou avec un package

	Petit consommateur	Consommateur moyen	Gros consommateur
SG	80.60 €	173.20 €	258.80 €
LCL	52.20 €	157. 69 €	249.00 €
Crédit Coopératif	48.00 €	109.50 €	180.00 €
La Banque Postale	72.80 €	123.50 €	216.40 €
BNP Paribas	80.70 €	120.60 €	216.60 €

➤ L'offre groupée de services : une solution pour économiser ?

Les offres groupées de services, proposées par 90 des 91 établissements présents en métropole, prennent la forme d'un bouquet de services préconstitué ou d'un socle à compléter avec des options.

Différentes selon les banques, elles comprennent plus ou moins de services allant du « mini » package au package plus complet.

Avant d'y souscrire, il convient de comparer en fonction de ses besoins pour voir si l'offre est avantageuse par rapport au paiement à l'unité des opérations utilisées.

Pour notre étude, nous choisissons, parmi les offres groupées proposées par la banque, le package qui correspond le plus à notre profil de consommateur et qui est le moins cher, quitte à ajouter les services manquants.

Le constat : pour notre profil « petit consommateur », le package n'est avantageux que dans 5 banques. Pour le « consommateur moyen », il n'est intéressant financièrement que dans 26.37 % des cas. Pour le « gros consommateur » de services, il le sera dans 47.25 % des établissements.

Choisis en fonction de nos profils, ces packages peuvent comprendre d'autres prestations. Par ailleurs, un consommateur utilisant peu de services pourra être intéressé par les formules à 2 euros mensuels commercialisées par certains établissements à condition qu'il accepte d'avoir une carte à autorisation systématique.

NOTRE PALMARÈS 2026

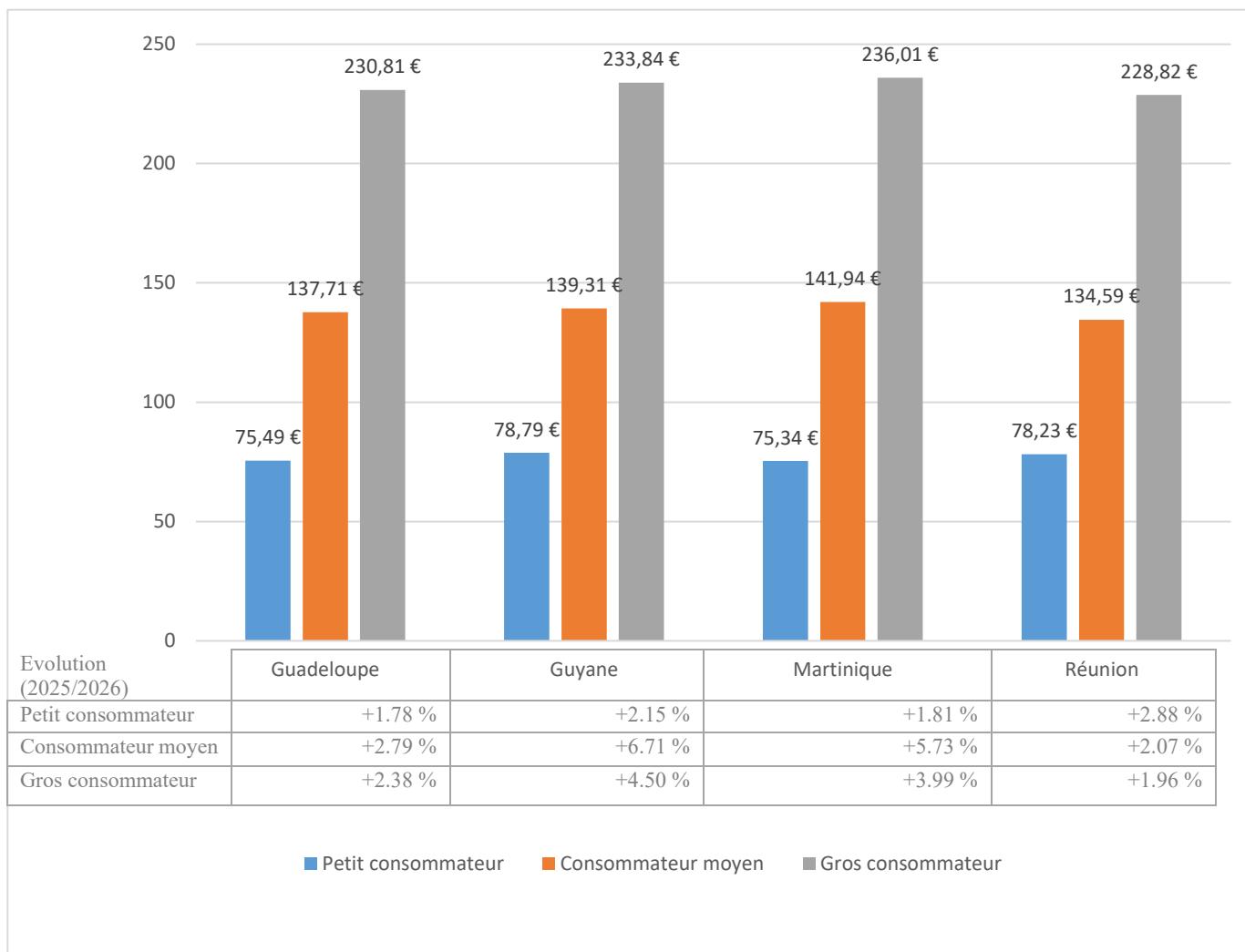
Banques présentes en outre-mer

Pour l'outre-mer, le palmarès porte sur 6 banques pour les départements de la Guyane et de la Réunion et sur 7 banques en Guadeloupe et Martinique.

Nous avons ainsi analysé les tarifs de la BFCOI, de la Caisse d'Epagne CEPAC, du Crédit Mutuel Antilles Guyane, de la BNP (tarifs Antilles, Guyane et Réunion), des Crédits Agricoles Guadeloupe, Martinique Guyane et La Réunion-Mayotte, des Breds (brochures Guadeloupe Martinique, Guyane et Réunion), de la Banque Postale et de LCL (présente en Guadeloupe et Martinique).

Les coûts moyens sont en augmentation sur tous les profils, notamment du fait de la hausse dans certains établissements du tarif des cartes bancaires, des frais de tenue de compte, du coût du package. A noter également la diminution de la réduction sur la seconde carte souscrite hors package pour le Crédit Mutuel Antilles Guyane (de 50% à 25 %) ou encore l'augmentation du tarif de l'assurance moyens de paiement à la BFCOI.

Évolution des coûts moyens du panier de services selon les trois profils dans les banques d'outre-mer



L'offre groupée de services n'est intéressante pour notre « petit consommateur » qu'à la BRED. Sur les autres profils, le package est avantageux auprès de la BNP Antilles ou Réunion, de la Banque Postale, de la CEPAC ou des BRED.

Facture annuelle en retenant la formule la moins chère entre paiement « à la carte » ou avec un package

Petit consommateur	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
Banque la moins chère	52.20 € LCL	70.60 € CEPAC	52.20 € LCL	61 € Crédit Agricole La Réunion Mayotte
Banque la plus chère	87 € Crédit mutuel Antilles Guyane	87 € Crédit mutuel Antilles Guyane	87 € Crédit mutuel Antilles Guyane	98.10 € BFCOI
Consommateur moyen	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
Banque la moins chère	113.28 € BNP Antilles	113.28 € BNP Antilles	113.28 € BNP Antilles	113.28 € BNP Réunion
Banque la plus chère	157.69 € LCL	158.56 € Crédit Agricole Martinique Guyane	158.56 € Crédit Agricole Martinique Guyane	166.60 € BFCOI
Gros consommateur	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
Banque la moins chère	209.30 € CEPAC	209.30 € CEPAC	209.30 € CEPAC	202.95 € Crédit Agricole La Réunion Mayotte
Banque la plus chère	264.96 € Bred Guadeloupe	264.96 € Bred Guyane	264.96 € Bred Martinique	264.96 € Bred Réunion

NOTRE PALMARÈS

2026

Banques en ligne

Les banques en ligne : une option pour payer moins cher ?

Leurs tarifs des banques en ligne sont compétitifs et elles peuvent constituer une solution intéressante. Il faut alors être autonome pour effectuer les opérations (le recours à un conseiller peut être payant) et adapte d'une relation à distance.

Il faut également être vigilant sur les éventuelles conditions à respecter pour bénéficier des tarifs : certaines banques prévoient par exemple un nombre minimum de paiements avec la carte ou imposent des conditions de revenus.

Selon la banque, il convient aussi de vérifier si elle propose tous les services dont vous avez besoin : délivrance de chéquier, type de carte proposé...

En fonction de votre profil, vous pourrez faire fonctionner votre compte gratuitement ou opter pour une offre payante intégrant davantage de services.

Chez **Boursobank** les clients peuvent opter pour une carte Welcome ou Ultim, gratuite sous réserve d'un paiement par mois ou sans conditions pour la version dématérialisée. Les autres services inclus dans nos profils sont gratuits. L'offre groupée de services Metal, incluant notamment les paiements et retraits illimités en devises ainsi que des assurances est facturée 9.90 €/mois ou à 5.90 €/mois avec une carte dématérialisée.

Fortuneo commercialise gratuitement, sous conditions d'usage et/ou de revenus, une carte Fosfo qui est à contrôle de solde mais également une carte Gold. Sur nos 3 profils, le panier est gratuit.

Hello bank propose une carte Hello One et une carte Hello Prime et les offres groupées de services correspondantes pour un compte de dépôt individuel ou pour un compte joint. Les retraits aux distributeurs sont payants avec la carte Hello One. Notre « petit consommateur » paiera 14.40 € avec l'offre Hello One mais avec une carte à autorisation systématique. Sur les autres profils, qui détiennent des comptes joints, le panier sera à 122.50 € avec Hello Prime duo.

Chez **Bforbank**, il est possible d'ouvrir un compte comprenant une carte à autorisation systématique. La carte BforBasic est gratuite sous réserve de respecter les conditions d'utilisation (1 paiement ou 1 retrait d'espèces par mois avec la carte physique ou virtuelle. À défaut, des frais de 2 € par mois seront appliqués) et comprend 3 retraits gratuits en zone euro inclus puis 1 €/retrait. La carte BforZen est à 5 €/mois avec des retraits en zone euro gratuits.

Enfin, **Monabanq** propose des comptes pratiq, pratiq +, uniq et uniq+, leur coût dépendant des services inclus et de ceux que vous ajoutez.

NOTRE PALMARÈS

2026

Des avancées pour les consommateurs

Frais applicables en cas de succession

Suite au décès d'un client, les banques mettent en œuvre différentes opérations liées au traitement de la succession : inventaire des fonds, prise en compte du décès dans la gestion des comptes, échanges avec le notaire et les ayants droit, puis clôture et transfert des avoirs. Ces opérations ont notamment pour objet de permettre un règlement ordonné de la succession et d'éviter, autant que possible, des interruptions de paiements susceptibles de porter atteinte aux intérêts des héritiers.

Les frais en cas de succession étaient jusqu'au 13 novembre 2025 fixés librement par les banques. Nous avions observé de fortes disparités entre les différents établissements et dénoncions depuis des années des coûts qui pouvaient être élevés. Ainsi, pour notre panel 2025 des banques métropolitaines, le coût moyen pour une succession de 17000 € (compte courant de 3 000 €, livrets bancaires de 4 000 € et PEL de 10 000 €, durée < 12 mois) s'élevait à 188.38 €.

Ces frais sont désormais réglementés. **La loi du 13 mai 2025 les a supprimés lorsque :**

- le détenteur des comptes et des produits d'épargne est mineur à la date du décès
- le montant total des comptes et produits d'épargne du défunt est inférieur à un seuil fixé par la réglementation, révisé tous les ans (au 1er janvier 2025 : 5 910 € et revalorisé à 5965 € au 1^{er} janvier 2026)
- les héritiers présentent à la banque un acte de notoriété ou une attestation signée par l'ensemble d'entre eux et les opérations liées à la succession ne témoignent pas d'une complexité manifeste.

Une succession est considérée comme complexe en l'absence d'héritiers en ligne directe, si un contrat de crédit immobilier est en cours à la date du décès, du fait de la nature professionnelle du compte à clôturer, de la constitution de sûretés sur les comptes et les produits d'épargne ou de l'existence d'éléments d'extranéité (héritiers ou bien situés à l'étranger, loi étrangère applicable).

En dehors de ces cas de gratuité, des frais peuvent être appliqués. Ils ne peuvent dépasser toutefois 1 % du montant total des soldes des comptes et produits d'épargne et sont plafonnés à 850 € (seuil revalorisé au 1^{er} janvier 2026 à 857 €).

Ces règles concernent les comptes de dépôts, les comptes sur livrets et les produits d'épargne réglementés (Livret A, LEP, PEP, LDDS, épargne logement, livret jeune), à l'exception des Plans d'Epargne en Actions, PEA-PME, des comptes PME innovation et Plan Epargne Avenir Climat.

➤ Le positionnement des banques sur le seuil de gratuité

Lors de notre enquête sur les tarifs en vigueur au 1^{er} février 2025, 54 établissements affichaient un seuil en deçà duquel aucun frais n'était appliqué, allant de 200 € à 25 000 € (Boursobank), le seuil étant de 10 000 € pour les Crédits Mutuels de l'Alliance Fédérale, les CIC, Monabanq, ainsi que pour le Crédit Agricole Centre Loire.

Les nouvelles dispositions (seuil de 5910 € revalorisé chaque année) ont bien été intégrées par les banques, quelques établissements ayant opté pour un montant plus élevé voire ayant décidé de ne plus facturer de frais en cas de succession, décision que nous saluons.

Seuil de gratuité retenu	Banques concernées
< 6 000 €	33 Crédits Agricoles BforBank Fortuneo
≤ 6 000 €	Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie, Bretagne Crédit Agricole Loire et Haute Loire
<10 000 €	Crédits Agricoles Atlantique Vendée, Centre Loire, Ile de France, La Réunion-Mayotte et Normandie
≤ 10 000 €	Crédits Mutuels de l'Alliance Fédérale, les CIC, Monabanq
Gratuité quel que soit le montant	Boursobank Banque Populaire Rives de Paris * Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

➤ Le plafonnement prévu en dehors des cas de gratuité

Dans notre enquête 2025, une majorité des banques appliquait déjà un pourcentage sur les avoirs (79 établissements l'avaient fixé à 1 %) avec un maximum très divers allant jusqu'à 1500 €. D'autres avaient opté pour un montant forfaitaire et quelques-unes avaient des tarifs différenciés par tranche d'avoirs.

Pour notre étude 2026, les banques affichent sur les brochures un coût de 1 % dans la limite de 850 €, pour l'hypothèse que nous avions retenue, à savoir une succession complexe d'un majeur (compte courant de 3000 €, livrets bancaires de 4000 € (livret A, LDDS) et PEL de 10000 €, durée < 12 mois, qualité d'héritier justifié).

Quelques exceptions ont pu être relevées sur les brochures des tarifs en vigueur au 1^{er} février 2026 (date retenue pour notre enquête), avec un maximum inférieur à celui prévu par la réglementation :

- BNP Paribas/ hello Bank : 750 €
- Crédit Agricole Centre Loire 700 €
- Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées 0.94 % dans la limite de 620 €
- Crédit Agricole Ile de France : frais de 84.80 € pour des avoirs de 10000 € à 50 000 €, de 424.30 € de 50 000€ à 75 000 € et de 630.50 € au-delà de 75000 €.

*Nous avons pu toutefois relever sur certaines brochures de Banques Populaires et de Caisses d'Epargne des lignes de tarification pour le paiement de factures.

Par exemple, la Banque Populaire Rives de Paris qui indique que les frais de traitement du dossier sont gratuits mais affiche dans une rubrique « AUTRES SERVICES » un tarif de 9.50 € pour le « Paiement des factures (hors Pompes Funèbres) à la demande des ayants-droit », 6 € pour le « Paiement de la facture des Pompes Funèbres » ou encore 29,40 € pour « Etablissement d'une attestation ».

Il en est de même de la Caisse d'Epargne Ile-de-France qui facture également des frais s'élevant à 9.50 € pour le « Paiement de factures à la demande des ayants droits (hors Pompes Funèbres) ».

Ces facturations paraissent être considérées par certaines banques comme distinctes des opérations liées à la succession, ce qui, selon nous, soulève de sérieuses interrogations juridiques quant à leur conformité au regard de la législation applicable.

Frais pour incidents

En contrepartie du fonctionnement du découvert, la banque perçoit des agios, c'est à dire des intérêts débiteurs. Ces agios proportionnels sont calculés selon le montant et la durée du découvert, sur la base d'un taux d'intérêt, indiqué dans les brochures tarifaires ou sur les relevés de compte bancaire.

Mais, ces dernières années, de plus en plus de banques appliquent, pour les découverts d'un faible montant, un minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs. Si le montant des agios dus sur la période correspondante est inférieur au « minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs », la banque facturera ce minimum, ce qui majore fortement le coût du découvert.

Bien que légal lorsque le montant moyen journalier du découvert bancaire est inférieur à 400 € (article R 314-9 du code de la consommation), nous avons toujours dénoncé cette pratique, la perception du minimum forfaitaire ayant pour conséquence de soumettre les petits découverts à un taux bien au-delà des seuils de l'usure, le taux maximum autorisé.

Ce « **minimum d'intérêts débiteurs** » a été relevée cette année sur **45 brochures tarifaires**. La BNP Paribas l'a supprimé tout comme les Crédits Agricoles Nord de France et Finistère. Certains établissements ont abaissé son montant. Par exemple, il est désormais de 8.90 €/trimestre au lieu de 12.50 € à la Banque Populaire du Sud ou de 10.90 € à la Banque Populaire du Nord, ce qui reste toujours élevé.

Début novembre, le Ministre de l'Économie, Roland Lescure, a annoncé son intention de mettre fin à leur facturation, dans le cadre des textes pris en application de l'ordonnance ayant transposé la directive sur le crédit à la consommation. Ces frais fixes devront désormais être intégrés au TAEG appliqué au découvert. Cette mesure entrerait en vigueur en novembre 2026.

Les autres frais pour incidents

Toutes les banques facturent la **commission d'intervention** au tarif maximum autorisé, soit 8 €, à l'exception du Crédit Coopératif (6 €) et du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie (7.90 €). Elle est gratuite chez BForBank, Boursobank, Hello Bank et Fortunéo.

L'Offre réservée aux clientèles Fragiles est proposée gratuitement par Boursobank, Fortuneo, Bforbank, la BNP Paribas, le Crédit Agricole Anjou. et Maine et la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes. Les détenteurs de cette offre bénéficient d'un plafonnement pour certains frais d'incidents à hauteur de 20 €/mois, et 200 € par an (64 établissements de notre panel ont décidé de ne pas facturer). Le plafond est de 25 €/mois pour les personnes éligibles à l'offre mais qui ne l'ont pas souscrite.

Certains établissements ont choisi, quant à eux, d'instaurer un **plafond pour tous les clients**, les frais concernés pouvant varier : 30 € au Crédit Agricole Ille-et-Vilaine, 80 € au Crédit Agricole Côte d'Armor, Morbihan et Normandie, 90 € au Crédit Agricole Normandie Seine, 150 € aux Crédits Agricoles Anjou et Maine, Finistère, Sud Méditerranée et 300 € chez LCL, aux Crédits Agricoles Centre Est, Ile de France, Touraine Poitou, Val de France, Brie Picardie et Nord de France.

Comment réduire ses frais bancaires ?

Les clients peuvent prendre connaissance des frais bancaires dans les brochures tarifaires qui doivent leur être remises et qui sont disponibles sur le site de la banque ou en agence.

L'information est également fournie par les relevés de compte et par le récapitulatif annuel des frais, adressé un fois par an, en janvier.

Quelques conseils pour réduire sa facture :

- ✓ **Commencez par lister vos besoins** : quelle carte choisir ? Quelles opérations utilisez-vous ? Voyagez-vous ou non à l'étranger ? Etes-vous adepte d'une relation à distance avec votre banquier ? ...
- ✓ **Comparez d'une banque à l'autre**. Excepté pour quelques opérations portant notamment sur des frais d'incidents, les tarifs sont fixés librement par les banques. Des variations importantes des coûts peuvent donc être constatées d'un établissement à un autre.
- ✓ **Au sein de l'établissement, choisissez la formule qui correspond le mieux à vos besoins et est la moins chère**. Est-il préférable de payer chaque produit/opération à l'unité ou avez-vous intérêt à souscrire une offre groupée de services (package) ? Notre étude démontre que le package n'est pas toujours la solution la plus avantageuse.
- ✓ **Optez pour une carte adaptée à votre situation**. Par exemple, en fonction de l'usage que vous en faites et des assurances qu'elle comprend, vérifiez si une carte classique en remplacement d'une carte « haut de gamme » vous suffirait.
- ✓ **Privilégiez les retraits dans les distributeurs de votre banque, qui sont gratuits, et prêtez attention à la franchise de retraits gratuits aux distributeurs hors réseau**, en fonction de la carte en votre possession : au-delà les retraits sont payants.
- ✓ **Privilégiez les opérations en ligne** qui sont généralement gratuites, contrairement à celles faites en agence.
- ✓ Si vous voyagez, **prêtez attention aux frais hors zone euro** que vous pourriez avoir à payer, vérifiez si votre banque propose des forfaits spécifiques voire regardez les offres des autres établissements.
- ✓ **Evitez si possible les incidents**. Sachez que les banques doivent proposer aux clientèles identifiées comme fragiles une offre spécifique comprenant des services permettant de faire fonctionner le compte. Les détenteurs de cette offre bénéficient d'un plafonnement pour certains frais d'incidents à hauteur de 20 euros par mois, et 200 euros par an. Le plafond est de 25 €/mois pour les personnes éligibles à l'offre mais qui ne l'ont pas souscrite,
- ✓ **Regardez les offres des banques en ligne** pour voir si elles peuvent vous convenir, tout en étant vigilant sur les éventuelles conditions à respecter.